

Informations Municipales

Conseil municipal du 29 septembre : enfance et environnement

Après qu'il soit rendu compte des actes du Maire, le **Dispositif d'aides pour les travaux d'énergies renouvelables et d'économies d'énergies et de ressources naturelles** est présenté au Conseil :

Conformément aux engagements pris pour ce mandat, la commune veut mettre en place des aides aux travaux pour inciter les habitants à effectuer des choix énergétiques vertueux. La municipalité veut instaurer un système simple, complémentaire des aides de droit commun et surtout accompagné par l'Agence Locale de l'Energie (ALE).

L'ALE, association neutre car financée par l'Etat, la Région et le Grand Lyon, sera le partenaire de la commune et des particuliers dans ce dispositif. L'ALE assurera les premiers contacts et l'information des particuliers intéressés.

Dans le cas d'un projet mûri, elle assurera également : le conseil personnalisé, l'aide au montage des demandes de subventions, l'analyse des dossiers pour présentation aux élus qui décideront de l'attribution des subventions dans le cadre d'une enveloppe budgétaire définie annuellement ainsi que le suivi des économies d'énergies ainsi obtenues

Les travaux que la municipalité entend encourager sont :

- 1) les équipements « énergies renouvelables » : Chauffe-eau solaires, Systèmes solaires combinés (chauffage solaire), Centrales solaires photovoltaïques (électricité), Chauffage automatique au bois (granulés ou plaquettes forestières)
- 2) des travaux de maîtrise de l'énergie particulièrement efficaces : isolation par fenêtres en triple vitrage, Ventilation Double-Flux, Isolation des murs par l'extérieur
- 3) des démarches complètes « basse énergie » : en construction neuve, en rénovation
- 4) des travaux d'économie d'eau : équipements liés à la récupération d'eau de pluie

Des critères rigoureux (installateurs labellisés, normes etc ...) sont prévus pour que les projets soient éligibles.

Le Conseil approuve le dispositif présenté.

Le Conseil **prévoit de présenter, expliquer et lancer officiellement le dispositif lors d'une réunion publique qui se déroulera début novembre**. Une information spécifique sera distribuée toutes boîtes.

Le Conseil aborde un autre point important de ses engagements : **le centre de loisirs**. La commune de Solaize souhaite ouvrir un centre de loisirs en 2010. Il est décidé de confier l'exploitation de ce centre de loisirs sous forme de délégation de service public simplifiée. Le Conseil lance la procédure nécessaire et décide également de signer un avenant au **contrat enfance et jeunesse qui lie la commune de Solaize, à la Caisse d'Allocation Familiale** permettant d'obtenir des crédits complémentaires essentiels à la création d'un tel service sur la commune.

Enfin, trois décisions d'ordre budgétaire sont prises, l'une attribuant une **subvention exceptionnelle aux classes en 9** pour rembourser des frais engagés (560 €) par les Classes en 9 dans l'organisation du Forum des associations, l'autre pour abonder les crédits du CCAS à hauteur de 3 000 € **en faveur des familles en difficultés**, et enfin un virement entre chapitres de la section d'investissement sans impact sur le budget est voté.

Informations des Associations

FER AUTREMENT : un POT AU FEU le dimanche 25 octobre à 9h00 !

L'association du **Fer Autrement** renouvelle son sympathique POT AU FEU, le dimanche matin **25 OCTOBRE 2009 à partir de 9 heures** sur la place de du village de **Communay**.
A consommer sur place ou à emporter. Venez nombreux !!!

L'association a besoin de fonds pour défendre nos intérêts !

L'antenne du Fer Autrement de Solaize compte sur vous !

Informations des particuliers

Nourrice agréée disponible à partir du mardi 13 octobre 2009 pour accueillir vos enfants (bébé ou périscolaire).
Merci de me contacter au 04 78 02 79 64

Recherche bassiste motivé pour reprises et compos. Groove / funk / jazz
Notre groupe : guitare, batterie et clavier (Age moyen 30/35)
Nous sommes sur Echalas / Givors Tel : 06.64.04.13.20

Dame sérieuse, expérimentée, cherche garde d'enfants ou travail auprès des personnes âgées (ménage, repassage). Contacter le 04 37 65 95 46

Vend LOGAN "PRESTIGE" 1.5 Dci 85 MCV phase II. 5 portes, gris métallisé, Mars 2009 garantie 30 mois 5600 kms : Prix 14000€ - disponible de suite. Tel : 04.78.02.17.96 ou 06.63.93.17.96

Vend fusil TRAP + malette, état neuf. Prix intéressant tél : 06 59 30 33 40

Correspondant Local du journal Le Progrès

Depuis le mois de mai 2009, Frédérique GABILLAUD remplace Henri Chassoulier en tant que correspondante locale du journal Le Progrès. Pour la contacter : 06 22 22 65 49 ou jfetfred@free.f

A l'écoute pour tous événements sportifs ou associatifs, vie de la commune, portrait : n'hésitez pas à vous mettre en relation avec elle.